

Table des matières

Introduction	1
1. Perspectives de développement à moyen et long terme	1
a) <i>Perspectives de développement de la région et évolution du rôle de la CEDEAO</i>	1
b) <i>Développement du secteur privé et coopération Sud-Sud</i>	3
2. Développement rural	4
a) <i>Chantiers communs en cours</i>	4
b) <i>Nouveaux chantiers communs</i>	4
3. Développement local et processus d'intégration régionale	5
a) <i>Programme d'initiatives transfrontalières (P.I.T.)</i>	5
b) <i>Atlas Général d'Intégration Régionale</i>	7
4. Gouvernance, Dynamique des Conflits, Paix et Sécurité	8
a) <i>Dynamiques de sortie de crise et réforme du secteur de sécurité</i>	8
b) <i>Gouvernance et démocratie</i>	9
c) <i>Forum des Partis politiques, des Médias et de la Société civile en Afrique de l'Ouest</i>	10
5. Communication	11
6. Accord de partenariat	12
7. Initiatives conjointes de mobilisation des ressources	12
Annexe 1 : Liste des Participants	13
Annexe 2 : Informations générales sur le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest	14

Partenariat entre la CEDEAO et le Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest/OCDE

Résumé des consultations
Abuja (Nigeria), du 27 février au 3 mars 2006

INTRODUCTION

Une délégation du Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (SCSAO) a effectué une mission de consultation auprès du Secrétariat exécutif de la CEDEAO du 27 février au 3 mars 2006. Cette mission faisait suite aux consultations sur les chantiers communs tenues en juillet et en octobre 2004 et dont les résultats au niveau de l'identification des chantiers de coopération ont été reflétés dans un Procès verbal signé conjointement par le Secrétaire exécutif de la CEDEAO, Dr. Mohamed Ibn Chambas, et le Directeur du Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, M. Normand Lauzon.

Le but de ces consultations était de passer en revue avec le Secrétaire exécutif de la CEDEAO et ses collègues les progrès réalisés depuis octobre 2004 et d'identifier les actions à entreprendre conjointement au cours des prochaines années. On trouvera en annexe 1 la liste des personnes rencontrées à la CEDEAO ainsi que des membres de la mission du Club. L'annexe 2 contient des informations sur la spécificité du CSAO.

Les principales réalisations à ce jour dans le cadre des **chantiers communs CEDEAO/SCSAO** et les décisions prises au cours de ces consultations sur les actions conjointes à entreprendre sont présentées dans les sections qui suivent.

1. PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT À MOYEN ET LONG TERME

a) *Perspectives de développement de la région et évolution du rôle de la CEDEAO*

Principales réalisations à ce jour

Cinq questions stratégiques structurent le processus de consultation, d'analyse et de débat sur les perspectives de développement de la région :

- ✓ D'où vient l'Afrique de l'Ouest ?
- ✓ Où se situe-t-elle aujourd'hui ?
- ✓ Quels sont les futurs souhaitables et possibles pour la région ?
- ✓ Quels sont les nouveaux partenariats à instaurer pour un meilleur futur de la région ?
- ✓ Quelle devrait être l'évolution du rôle de la CEDEAO dans le contexte régional, continental et mondial et dans sa complémentarité avec les autres organisations régionales, continentales et internationales ?

Ces cinq questions sont reliées aux deux questions pivot que le Secrétariat du Club entend mettre au premier rang des préoccupations de l'agenda du développement de la région : ***Où et comment vivront les quelque 430 millions d'Africains de l'Ouest à l'horizon 2020, soit une augmentation d'environ 130 millions de personnes par rapport à la situation actuelle ? Quel avenir pour les jeunes de moins de vingt ans qui représentent environ 55% de la population totale ?***

En 2005, les travaux ont porté principalement sur :

- **Réalisation d'un inventaire analytique d'intérêt pour l'Afrique de l'Ouest à partir de la revue d'environ 150 études rétrospectives et prospectives.** Cet inventaire avait pour objectif de recenser les dynamiques de transformation, les défis, les risques, les tendances lourdes et les visions stratégiques retenues dans les études rétrospectives et prospectives des dernières décennies susceptibles d'éclairer les échanges sur l'avenir de la région. A partir de ce travail, le SCSAO a préparé un document de synthèse sur sa perception de la région, de l'intégration régionale et du rôle de la CEDEAO, qui a servi de base au Symposium (voir ci-dessous).
- A l'occasion de la célébration du 30^{ème} anniversaire de la CEDEAO, **co-organisation avec la CEDEAO en mai 2005 d'un Symposium sur les perspectives de développement à moyen et à long terme de la région et de l'institution.** Dans ce contexte, un Panel représentatif de toutes les couches de la société des 15 pays membres de la CEDEAO a été réuni à Abuja. Les principaux objectifs du Symposium étaient de 1) débattre des premiers éléments d'une analyse partagée des dynamiques régionales en Afrique de l'Ouest et 2) d'identifier les principales questions stratégiques susceptibles de servir de base à une réflexion plus approfondie sur les futurs possibles et souhaitables de la région et l'évolution du rôle de la CEDEAO dans le cadre du processus d'intégration régionale.
- **Présentation du Rapport de synthèse** du Symposium à la Conférence des Chefs d'État des pays membres de la CEDEAO tenue à Niamey en janvier 2006. Ce Rapport met en évidence un certain nombre de questions stratégiques d'intérêt pour le développement à moyen et à long terme de la région ainsi que de la CEDEAO. Quelques thèmes prioritaires à l'échelle régionale ont été identifiés pour 2006 et au-delà : les défis de la sécurité alimentaire, les migrations et l'emploi des jeunes, le rôle des acteurs de la société civile, notamment celui des femmes et des jeunes.

Décisions prises sur les actions conjointes à entreprendre

- Diffusion conjointe – CEDEAO et SCSAO - du Rapport du Symposium sur « **Perspectives de développement de la région, l'intégration régionale et l'évolution du rôle de la CEDEAO** ».
- A partir du début de l'année 2007, production conjointe - CEDEAO et SCSAO - d'un Rapport annuel sur l'Afrique de l'Ouest qui comprendra trois grandes parties: *la première* portera sur l'état des lieux de la région et l'évolution de la situation économique, sociale, politique, institutionnelle, etc.; *la deuxième* regroupera une synthèse des débats, des décisions et des actions sur les questions clé relatives au développement à moyen et long terme de la région et, en 2007, sur les thèmes identifiés ci-dessus ; *la troisième* réunira des contributions indépendantes sur des questions d'intérêt pour l'avenir de la région.
- Consultations d'ici au mois de juin 2006 entre la CEDEAO et le SCSAO sur le suivi du Symposium, le contenu du Rapport, les thèmes à aborder et le rôle du Panel dans l'avenir.
- Invitation à La Banque Africaine de Développement à participer à la rédaction du Rapport Annuel conjointement avec la CEDEAO et le SCSAO.

- Organisation conjointe plus tard dans l'année au siège de l'OCDE d'un atelier d'information sur le NEPAD: stratégies, plan d'action, mise en œuvre et financement des diverses initiatives sur le terrain, leur impact sur le développement de la région. Cet atelier devrait permettre d'apporter des clarifications sur les objectifs et le mode de fonctionnement du NEPAD ainsi que sa contribution à la construction de l'Afrique en tenant compte des complémentarités indispensables de cette construction aux niveaux local, national, régional et continental.

b) Développement du secteur privé et coopération Sud-Sud

Principales réalisations à ce jour

En 2004, le Secrétariat du Club, avec la participation financière du Japon et le soutien technique de la Banque mondiale a organisé une revue analytique des opportunités et des défis de la crevetticulture en Afrique de l'Ouest. Les principaux objectifs de cette Revue étaient d'examiner comment ce domaine d'activités pourrait éventuellement contribuer davantage à la diversification de l'économie en Afrique de l'Ouest et faire l'objet d'une coopération Sud-Sud¹. Cette Revue fait le point sur les principales questions relatives à la crevetticulture, en particulier les techniques de production, les aspects environnementaux et socioculturels, le marketing et la promotion des investissements.

Cette revue montre que l'Afrique de l'Ouest offre à cette industrie un avantage unique. Elle dispose en effet d'un environnement dépourvu de la maladie spécifique aux crevettes. Autre avantage : les crevettes africaines sont bien connues des marchés internationaux et plus généralement, il existe un fort potentiel pour la crevetticulture dans la région. Néanmoins, cela nécessitera des efforts concertés pour assurer de manière durable les bénéfices de la crevetticulture aux niveaux financier, social et environnemental à moyen et long terme.

En 2006, les résultats de cette Revue seront présentés et discutés lors d'une table ronde régionale dans la région. Cette table ronde réunira des représentants d'Afrique de l'Ouest, des ministres en charge de la pêche et de l'aquaculture, des entrepreneurs potentiels et des investisseurs de la région et des pays d'Asie, des experts techniques ayant une expertise locale et/ou internationale, notamment les consultants ayant participé à cette revue, des représentants de la société civile et des membres de la communauté des bailleurs, comme la Banque mondiale.

L'objectif de cette table ronde sera de partager les résultats de la revue avec les investisseurs et les producteurs potentiels, les experts et les institutions publiques, et d'aider à développer des initiatives pour les secteurs public et privé aux niveaux micro et macro, en prenant en compte leur dimension régionale.

Décision prise sur les actions conjointes à entreprendre

Lors des consultations entre le SCSAO et les responsables de la CEDEAO pour le développement du secteur privé et de l'agriculture/aquaculture ainsi que du NEPAD, la CEDEAO a été invitée à participer à cet événement. Ceux-ci ont confirmé leur souhait de participer à cet événement et d'être impliqués dans les actions de suivi.

¹ Compte tenu du nombre croissant de la population ouest-africaine dépendant des produits de la pêche pour sa consommation quotidienne, son emploi et ses exportations, et de la destruction massive des stocks de poissons, l'intérêt des acteurs public et privé pour l'aquaculture s'est accru. Les entreprises de crevetticulture asiatiques ont développé et amélioré leurs techniques au fil du temps et emploient des millions d'ouvriers. Pourtant, le manque d'espace et les conditions écologiques conduisent les investisseurs asiatiques à chercher de nouveaux modes de production. Par ailleurs, l'industrie des crevettes a souffert de la perception au niveau international des impacts sociaux et environnement négatifs de la crevetticulture intensive.

2. DÉVELOPPEMENT RURAL

a) *Chantiers communs en cours*

Principales réalisations à ce jour et décisions prises sur les actions conjointes à entreprendre

Le Secrétariat du Club continuera de travailler avec la CEDEAO sur la mise en oeuvre de l'ECOWAP de même que sur d'autres questions cruciales telles que les biotechnologies agricoles et leurs impacts sur le développement agricole dans la région. Trois autres domaines de travail vont nécessiter des actions de suivi immédiates :

Sécurité alimentaire : Concernant la récente crise alimentaire intervenue dans plusieurs pays de la région, le SCSAO, la CEDEAO et le CILSS ont co-organisé en octobre 2005 un Forum sur les défis à moyen et long terme de la sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest. En mettant l'accent sur les aspects structurels et conjoncturels de la crise, le Forum avait pour objet principal de sensibiliser l'ensemble des partenaires à la situation pour s'assurer que les systèmes d'information et d'alerte précoce sur la situation alimentaire soient appuyés par des mécanismes de réponses rapides et efficaces.

Une réunion du Réseau de prévention des crises alimentaires sera organisée mi-avril. La CEDEAO sera invitée à participer à cet événement. Par ailleurs, en plus de la revue de l'état de mise en oeuvre des différentes recommandations sur la sécurité alimentaire formulées ces cinq dernières années, les **impacts de la grippe aviaire** seront également débattus.

Péril acridien : C'est dans le même esprit que le Club a répondu à l'appel des partenaires ouest-africains en organisant une réunion internationale en septembre 2004 sur les défis à moyen et long terme du péril acridien en Afrique de l'Ouest. Un suivi avec la CEDEAO, le CILSS et les pays concernés ainsi qu'avec les partenaires au développement sera nécessaire pour développer des institutions durables et des mécanismes financiers de prévention et de lutte contre les acridiens, en y incluant les pays d'Afrique du Nord. La CEDEAO compte organiser plus tard en 2006 ou en début 2007, conjointement avec le SCSAO et le CILSS, une réunion de suivi sur cette importante question regroupant toutes les parties concernées.

Coton : Le SCSAO a joué un rôle de facilitateur entre les acteurs du Nord et du Sud en soutenant les efforts de nombreux pays de la région, dont l'objectif était de démontrer l'importance économique et sociale du coton pour les familles de producteurs de même que pour l'économie dans son ensemble. Le Club a produit récemment un rapport intitulé "L'importance économique et sociale du coton en Afrique de l'Ouest: le rôle du coton dans le développement régional, le commerce et les moyens d'existence". Ce thème restera une priorité pour le SCSAO dans les années à venir, notamment en ce qui concerne les potentialités de la transformation du coton et les opportunités de développement économique à moyen et long terme dans ce domaine. Des actions conjointes sur ce thème seront entreprises avec la CEDEAO.

b) *Nouveaux chantiers communs*

Décisions prises sur les actions conjointes à entreprendre

Perspectives de développement de l'élevage en Afrique de l'Ouest: Cette initiative met l'accent sur l'importance économique et sociale du pastoralisme transhumant et du rôle de l'élevage dans la sécurité alimentaire et l'amélioration des moyens d'existence dans les milieux ruraux.

Une coopération étroite entre le SCSAO et la CEDEAO est prévue dans ce domaine, et notamment dans le cadre du programme de la CEDEAO sur le pastoralisme. Des consultations plus détaillées à cet effet auront lieu au cours des prochains mois avec les responsables de la CEDEAO concernés par ce sujet.

Foncier, conflits et transformation de l'agriculture en Afrique de l'Ouest: En 2005, le SCSAO a lancé un travail analytique sur les relations entre le foncier et les conflits, et leurs conséquences sur la transformation agricole en partant des exemples de la Sierra Leone, du Liberia et de la Côte d'Ivoire. Ce travail avait pour objectif de mettre en lumière les dimensions régionales des questions foncières en relation avec les conflits et le processus de transformation dans une perspective historique. Il a été complété par une revue des réformes foncières dans tous les pays de la CEDEAO, ainsi que du Tchad, de la Mauritanie et du Cameroun.

Il a été convenu que le SCSAO travaillera avec la CEDEAO sur les questions foncières, notamment pour : (i) faciliter le partage d'information sur la situation actuelle des législations foncières et des processus de réformes foncières en Afrique de l'Ouest pour identifier les leçons apprises au niveau régional, (ii) développer un cadre régional légal en faveur du pastoralisme transhumant, qui s'appuierait sur la création de corridors de transhumance et d'initiatives de gestion de ces couloirs ; et (iii) faire la promotion d'un débat régional sur l'accès sécurisé à la terre pour les migrants dans le cadre d'un débat plus large sur la libre circulation des personnes au sein de la zone CEDEAO.

Transformation du monde rural : perspectives et défis d'ici à 2025 : Ce sujet constituera un élément important du Programme de travail du SCSAO dans les années à venir dans le cadre des Perspectives de développement à moyen et long terme de la région. Le Département Agriculture de la CEDEAO a confirmé son intérêt de travailler avec le SCSAO et d'autres partenaires sur cette importante question pour l'avenir de la région.

3. DÉVELOPPEMENT LOCAL ET PROCESSUS D'INTÉGRATION RÉGIONALE

a) *Programme d'initiatives transfrontalières (P.I.T.)*

Principales réalisations à ce jour

Conformément à ce qui avait été décidé en octobre 2004, la CEDEAO a accueilli le deuxième atelier du réseau WABI fin octobre 2004 organisé conjointement avec le SCSAO. A l'occasion de cet atelier, elle a annoncé le lancement d'un Programme d'Initiatives Transfrontalières qui a fait l'objet d'un premier mémorandum soumis au conseil des ministres des affaires étrangères des États membres en janvier 2005 à Accra.

Depuis son approbation par les instances décisionnelles de la CEDEAO en janvier 2005, le Programme d'initiatives transfrontalières lancé par la CEDEAO avec l'appui du Club, a enregistré des avancées significatives. Un projet de cadre juridique destiné à favoriser la multiplication de projets transfrontaliers sur toutes les frontières de la CEDEAO a été préparé pour revue et accord. En outre, un travail important de sensibilisation de certains États membres a été réalisé.

Deux opérations pilotes ont été lancées en 2005: une entre le Mali, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire, l'autre entre la Gambie, le Sénégal et la Guinée Bissau. A partir des plans d'action définis par les populations frontalières à l'occasion d'ateliers transfrontaliers tenus respectivement à Sikasso en septembre et à Ziguinchor en octobre, des opérations pilotes notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation, du transport, de l'agriculture et

des communications, ont reçu l'appui financier de partenaires au développement et sont sur le point de démarrer. D'autres opérations sont prévues dans un proche avenir, notamment entre le Niger et le Nigeria et entre le Sénégal et le Mali.

Ce Programme s'inscrit parfaitement dans la démarche stratégique de la CEDEAO visant à mieux ancrer son action dans les réalités du terrain et à répondre de manière concrète aux préoccupations des populations de la région en matière de coopération régionale. Les résultats atteints en 2005 ont été présentés à la réunion des ministres des Affaires étrangères de la CEDEAO par le Secrétaire Exécutif en janvier 2006 à Niamey. « *Les ministres ont pris acte des progrès accomplis dans la mise en œuvre du programme et demandé au Secrétariat exécutif de redoubler d'efforts* ». En outre, la réunion a recommandé que « *les programmes ne se limitent pas à des zones spécifiques mais qu'ils concernent tous les États membres* ».

Des acteurs très importants (Conseil de l'Europe, Parlement Européen, Association des Régions Frontalières Européenne, le PNUD et d'autres) ont officiellement fait savoir qu'ils étaient prêts à appuyer la CEDEAO et le SCSAO. Les perspectives sont donc excellentes. Cependant, l'agenda 2006 du P.I.T. est très chargé. L'un des grands enjeux est désormais de doter le Secrétariat exécutif de la CEDEAO de moyens humains et financiers supplémentaires.

Décisions prises sur les actions conjointes à entreprendre

Sur la base de ces acquis, un plan d'opération a été finalisé pour l'année 2006. Il comprend notamment :

- Suivi de la mise en œuvre de l'opération pilote Sikasso – Bobo Dioulasso dont les premiers résultats (annuaire transfrontalier, mise en réseau des radios communautaires) sont sur le point d'être atteints. Un atelier de suivi sera co-organisé à Bobo Dioulasso en juin 2006. Il s'agira de faire un point précis sur l'avancée des différents chantiers ; de faire des propositions pour le développement de ces chantiers, éventuellement d'identifier de nouveaux chantiers et enfin, comme convenu par les ministres de l'administration du territoire du Mali et du Burkina en septembre 2005 à Sikasso, de veiller à une implication officielle de la partie ivoirienne.
- Suivi de la mise en œuvre de l'opération pilote de Sénégambie méridionale. La CEDEAO saisira officiellement les représentants résidents du PNUD à Dakar, Banjul et Bissau pour accélérer la mobilisation du financement. La CEDEAO effectuera une mission de sensibilisation à Dakar en avril. La réunion d'étape pourrait être organisée à Banjul dans le courant du mois de septembre. Il s'agira de faire un point précis sur l'avancée des différents chantiers ; de faire des propositions pour le développement de ces chantiers et éventuellement d'identifier de nouveaux chantiers.
- Finalisation de la convention juridique. Le Secrétariat exécutif prépare une version révisée pour examen avec un expert du Conseil de l'Europe (avril). Entre mai et juin, des missions de sensibilisation seront menées dans certains États membres de la CEDEAO qui n'ont pas encore bénéficié de ce type de mission : Niger, Nigeria, Ghana Bénin, Guinée. La CEDEAO souhaite que le Cap Vert soit également visité. En juin, la CEDEAO organisera une réunion des experts juristes des États membres autour du projet de Convention. Le budget nécessaire à cette réunion a été prévu dans le cadre du budget 2006 du Secrétariat exécutif. Le SCSAO facilitera la participation d'un expert du conseil de l'Europe à cette réunion. Finalisé et validé par les experts des États membres, le projet de convention sera soumis aux instances statutaires de la CEDEAO prévues à la fin de l'année 2006 ou début 2007.
- Lancement de nouvelles opérations pilotes. Les pistes suivantes ont été évoquées : 1) une opération Ghana / Togo / Burkina en collaboration avec le Centre pour le développement de la jeunesse de la CEDEAO ; 2) l'intégration dans le P.I.T du projet de développement socio-

économique de la zone transfrontalière Burkina Faso – Ghana piloté par la CEDEAO et exécuté par la FAO sur financement de la Belgique ; 3) la zone Kano – Katsina – Maradi en collaboration avec le CILSS et FEWS Net. ; 4) la zone Ewé (Sud-Est Ghana /Lomé) ; 5) la zone frontalière Mali – Mauritanie du bassin du Karakoro en collaboration avec le GRDR. L'ensemble de ces pistes seront explorées en 2006 et devront donner lieu au lancement de deux nouvelles opérations pilotes, au moins.

- Amélioration de la communication. Le Secrétariat exécutif et le SCSAO se sont engagés à se faire mutuellement copie de tous les courriers relatifs au P.I.T. et à la coopération transfrontalière, y compris des requêtes de financement et tout autre type de documents. Ils se sont également engagés à se mettre mutuellement systématiquement en copie des messages e-mail. Le SCSAO et le Secrétariat exécutif de la CEDEAO sont en effet solidairement engagés dans la mise en œuvre du P.I.T et doivent à ce titre partager l'ensemble de l'information.
- Renforcement des capacités humaines du Secrétariat exécutif de la CEDEAO. Le SCSAO et le Secrétariat exécutif de la CEDEAO sont convenus que ce dernier devait se doter de ressources humaines complémentaires au point focal au niveau du Secrétariat exécutif pour permettre de répondre aux défis de l'élargissement du P.I.T. demandé par les instances statutaires en janvier 2006. Il apparaît en particulier que l'agenda des missions de sensibilisation politiques, indispensables au lancement d'opération pilotes et à l'approbation par les États membres de la convention juridique, est particulièrement chargé. De même, l'expérience a montré que la présence de la CEDEAO auprès d'enceintes internationales telles que le conseil de l'Europe, l'Association des Régions Frontalières Européennes, l'Union Africaine, l'Union Européenne, induit un investissement en temps important.

Enfin, il a été convenu qu'il est nécessaire que le Secrétariat exécutif de la CEDEAO soit régulièrement représenté sur les différents terrains transfrontaliers. Le Cabinet du Secrétaire exécutif a informé le SCSAO qu'une lettre de requête de financement d'un poste de conseiller spécial du Secrétaire Exécutif pour la coopération transfrontalière a été adressée à la direction Afrique du PNUD le 30 novembre 2005 (ref : ECW/REL/109/ES/227). Le SCSAO a convenu de contacter à court terme la direction Afrique du PNUD pour suivre l'évolution de ce dossier. Le Secrétariat exécutif de la CEDEAO explore d'ores et déjà plusieurs possibilités alternatives de financement. Il a été convenu que la création de ce poste constitue une priorité.

b) Atlas Général d'Intégration Régionale

Principales réalisations à ce jour

Concernant l'Atlas Général de l'Intégration Régionale, l'année 2005 a permis de produire ensemble les chapitres consacrés aux transports et aux télécommunications. Elle a également été mise à profit pour mobiliser une partie du financement. En 2006, une dizaine de chapitres supplémentaires seront produits et auront notamment pour objet de permettre aux responsables sectoriels du Secrétariat exécutif de la CEDEAO (énergie, agriculture, migrations, santé,...) de disposer d'outils d'analyse et de communication sur leurs secteurs respectifs grâce aux travaux de l'Atlas. Dans ce contexte, des consultations ont eu lieu avec les responsables sectoriels de la CEDEAO pour identifier leurs besoins et leurs contributions, notamment en termes de mise à disposition de l'information.

Décisions prises sur les actions conjointes à entreprendre

Un plan d'opération a été discuté entre les deux secrétariats et les résultats des diverses consultations sont les suivants :

- Le point focal du Secrétariat de la CEDEAO sera M. H. Warkani qui travaillera en étroite collaboration avec M. L. Bossard en charge de ce dossier au sein du SCSAO.
- M. Warkani diffusera au sein du Secrétariat exécutif de la CEDEAO le plan d'opération et incitera chaque département à s'impliquer dans la réalisation des chapitres de l'Atlas qui le concerne.
- Le Département du Développement humain a d'ores et déjà désigné M. Barsisa Kenedy comme point focal. Les chapitres prioritaires qui seront pilotés en relation avec M. Kenedy sont : 1) l'éducation supérieure, 2) la santé et, 3) la population. Les termes de référence de ces chapitres seront envoyés au plus tard mi-mars à la CEDEAO pour revue et finalisation.
- En tout, une dizaine de chapitres seront produits en 2006 qui pourront inclure, en plus des trois cités plus haut : les langues, les migrations, le coton, le pétrole et le gaz, l'électricité, les banques et les monnaies, la pêche, les céréales (ou une autre production agricole), l'élevage, le réseau urbain, les médias.
- En outre, une série de cartes générales sera produite : densités de population, bassins versants, végétation.

Par ailleurs :

- Le SCSAO apportera son appui pour la réalisation d'un Poster des Pays membres de la CEDEAO.
- Le SCSAO enverra 1000 exemplaires du chapitre de l'Atlas consacré aux transports et aux télécommunications à la CEDEAO pour lui permettre d'en faire une large diffusion.

4. GOUVERNANCE, DYNAMIQUE DES CONFLITS, PAIX ET SÉCURITÉ

Concernant la gouvernance, la dynamique des conflits, la paix et la sécurité, le partenariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest avec la CEDEAO s'est développé au cours de l'année 2005 par une collaboration active dans trois principaux domaines dont les activités se poursuivront dans le cadre des chantiers suivants en 2006 :

a) Dynamiques de sortie de crise et réforme du secteur de sécurité

Principales réalisations à ce jour

Le partenariat avec la CEDEAO s'est développé dans diverses actions sur les dynamiques de sortie de crise et la réforme du secteur de la sécurité en Afrique de l'Ouest.

Il s'est traduit par une représentation diversifiée à l'Atelier de Bissau tenu en novembre 2005 sur «*La place du dialogue politique dans les processus de sortie de crise et la gouvernance démocratique du secteur de la sécurité en Afrique de l'Ouest*» (notamment par le Colonel Yoro Koné pour le Secrétariat exécutif, M. Dabal Moussa pour le Centre d'observation et de suivi de Banjul et le Représentant spécial du Secrétaire exécutif en Guinée Bissau).

Cette rencontre a débouché sur la recommandation de mettre en place trois groupes de travail au niveau régional, respectivement sur le dialogue politique, l'histoire des causes profondes des conflits et le DDR.

Décisions prises sur les actions conjointes à entreprendre

- Atelier régional (à Lomé du 28 au 30 mars) sur « La sécurité humaine en Afrique de l'Ouest : défis, synergies et actions pour un agenda régional ». La CEDEAO a été impliquée dans l'animation et elle participera au suivi de ces travaux. La CEDEAO a fait une intervention montrant sa stratégie, son dispositif et les diverses mesures envisagées ou en vigueur dans la mobilisation contre la grippe aviaire d'une part et dans la prévention et la gestion des catastrophes d'autre part. Elle a par ailleurs rendu compte des avancées en matière de protection des populations et concernant le maintien de la paix au niveau régional..
- Réunion en Mai 2006 à Abidjan pour la mise en place et le démarrage des travaux d'un groupe régional de travail sur le DDR et la gestion post conflit en Afrique de l'Ouest.
- Initiatives en faveur du dialogue civilo-militaire et du développement de l'approche de sécurité humaine dans des pays de la région qui sont dans une dynamique de sortie de crise. La CEDEAO contribuera à faciliter l'implication des différents acteurs.
- Valorisation auprès des acteurs de la région du système d'alerte précoce de la CEDEAO en appui aux approches et actions préventives des conflits.

Ces travaux contribueront à la mise en œuvre de la recommandation de la Commission de défense et de sécurité (CDS) concernant notamment « le besoin d'harmoniser les programmes DDR » dans la région.

b) Gouvernance et démocratie

Principales réalisations à ce jour

- Concernant le Protocole additionnel sur la Démocratie et la Bonne gouvernance, un Plan d'actions communes concernant sa ratification et sa mise en œuvre a été mis au point par un groupe de travail présidé par feu le Général Diarra, les 3 et 4 mars 2005 et composé de membres et responsables du SCSAO et de la CEDEAO.

La mise en œuvre des conclusions de cette rencontre a permis de renforcer la collaboration avec le SCSAO pour un large travail de sensibilisation, de dissémination et de plaidoyer en appui à la ratification, l'appropriation et la mise en œuvre du Protocole additionnel sur la Démocratie et la Bonne gouvernance ; le nombre de pays ayant ratifié ce protocole est passé de quatre à neuf. Le protocole est donc désormais intégralement applicable mais le travail de sensibilisation et de plaidoyer doit se poursuivre au niveau des divers acteurs.

Feu le Général DIARRA, représentant le Secrétariat exécutif de la CEDEAO a bénéficié lors du Forum des Partis politiques, des Médias et de la Société civile, qui s'est tenu en juin 2005 à Cotonou, d'une tribune exceptionnelle pour la promotion du Protocole additionnel. Les Actes de ce Forum ont été dédiés à sa mémoire.

- La CEDEAO a été associée aux ateliers tenus à Bissau et à Conakry avec le WANSÉD (West African Network on Security and Democratic Governance) dans le cadre de la valorisation du Protocole pour sa mise en œuvre et de la gouvernance démocratique du secteur de la sécurité en Afrique de l'Ouest.

Décisions sur les actions conjointes à entreprendre

- Atelier de sensibilisation des parlementaires de la CEDEAO de concert avec le WANSÉD visant à renforcer les initiatives de promotion du Protocole additionnel.
 - Initiatives conjointes de publication, de valorisation et de dissémination du Protocole additionnel sur la Démocratie et la Bonne gouvernance.
 - Actions combinées de sensibilisation et de plaidoyer pour la ratification du Protocole par les pays qui ne l'ont pas encore fait.
 - Réunion de travail à Niamey à la fin avril 2006 sur le thème « Femmes et mécanismes endogènes de prévention des conflits et de gouvernance en Afrique de l'Ouest » en préparation du « Forum intergénérationnel sur la Gouvernance endogène » à Ouagadougou en juin 2006 avec la participation des Départements concernés de la CEDEAO et des acteurs de la région.
 - Réflexion conjointe sur « Jeunesse, migration et gouvernance » au niveau de la région.
 - Intervention concertée, au niveau des initiatives relatives aux migrations et à la libre circulation dans la région à l'instar du séminaire prévu par le CREA (Centre de recherche sur l'État en Afrique) auxquels les organisateurs veulent associer nos deux institutions.
- c) *Forum des Partis politiques, des Médias et de la Société civile en Afrique de l'Ouest*

Principales réalisations à ce jour

Le SCSAO a associé de façon très étroite la CEDEAO à cette initiative qui a permis d'instaurer un dialogue fécond entre les acteurs sociaux et politiques de la région venus des 15 États membres de la CEDEAO, de la Mauritanie, du Tchad et du Cameroun. Les 300 participants à cette rencontre inédite représentaient 72 partis politiques issus de la majorité et de l'opposition, 72 représentants de la société civile dans sa diversité, et 32 représentants des médias en plus de divers observateurs venant d'institutions étatiques ou partenaires au développement. La CEDEAO a contribué au financement du Forum à hauteur de 50.000 dollars E.U.

L'impact de cette rencontre sur le décloisonnement et la mise en dialogue des acteurs a été sensible. Ainsi, par exemple, en Guinée, le Forum a été suivi par une restitution conjointe faite par tous les acteurs sociaux et politiques qui semblent visiblement déterminés à prolonger l'esprit du Forum au niveau national.

Les Actes du Forum, édités et publiés en français et en anglais, sont diffusés massivement au niveau des acteurs de la région.

Décisions prises sur les actions conjointes à entreprendre

La pertinence, le succès et l'impact de ce Forum, réunissant avec la CEDEAO des acteurs fortement impliqués dans la construction de la paix et la démocratie, ont conduit à proposer que

la CEDEAO reprenne à son compte et assume avec la collaboration et l'appui du SCSAO, la tenue périodique du Forum des Partis politiques, des Médias et de la Société civile en Afrique de l'Ouest.

Ce Forum deviendra ainsi un cadre permanent de dialogue politique et de mise en synergie des acteurs de la région pour une prise en charge commune des grands défis concernant la construction et la consolidation de la paix civile et de la démocratie.

Les consultations ont conduit aux décisions suivantes :

- Co-organisation par la CEDEAO et le SCSAO, à compter de 2007, d'un Forum des Partis politiques, des Médias et de la Société civile en Afrique de l'Ouest.
- Mise en place d'un Secrétariat permanent du Forum conjointement constitué par la CEDEAO et le SCSAO.
- Suivi de la restitution et de l'impact du Forum au niveau des pays membres.
- Mise en place d'une Commission de réflexion sur la prochaine session du Forum (période, thématique, objectifs et résultats attendus).

5. COMMUNICATION

Principales réalisations à ce jour

En octobre 2004, la CEDEAO et le SCSAO sont convenus de développer des chantiers communs en matière de communication qui iraient au-delà des échanges de documents entre les deux organisations ; les objectifs étant de renforcer la visibilité de la CEDEAO sur la scène régionale et internationale et, en l'occurrence, au niveau de l'espace OCDE ainsi que d'appuyer l'action du SCSAO dans son rôle de plaidoyer en faveur de l'Afrique de l'Ouest.

Décisions prises sur les actions conjointes à entreprendre

- Il a été décidé de procéder à l'édition de bulletins communs ou de déclarations communes sur des questions d'intérêt régional.
- Le SCSAO continuera à jouer un rôle de plaidoyer en faveur de la région et de la CEDEAO auprès des pays membres de l'OCDE et des partenaires au développement.
- Le SCSAO apportera une contribution sur une base régulière à la Lettre d'information de la CEDEAO de manière à tenir informés ses lecteurs de l'action du SCSAO et de l'évolution de ses chantiers communs avec la CEDEAO.
- La CEDEAO et le SCSAO se sont mis d'accord pour créer à partir d'Abuja une plateforme d'information alimentée par les deux organisations. Ce site Internet commun devrait permettre de fournir au plus grand nombre des informations sectorielles et globales fiables et de qualité sur la région. Au cours des deux prochains mois, des consultations auront lieu entre la CEDEAO et le SCSAO sur l'audience prévisible d'un tel site, ses principaux objectifs, son contenu ses liens avec d'autres sites et sa gestion. Il est prévu que ce site sera opérationnel à compter de 2007 et qu'il sera développé sur une période de trois ans dans le cadre d'une approche modulaire, itérative et participative.

6. ACCORD DE PARTENARIAT

Il a été convenu que les chantiers communs en cours entre la CEDEAO et le SCSAO seront reflétés dans le Programme annuel de Travail de la CEDEAO. Ils feront par ailleurs l'objet d'un Accord de Partenariat entre la CEDEAO et le SCSAO dont une ébauche sera élaborée par le SCSAO en consultation avec les services juridiques de l'OCDE, pour consultation, approbation et signature par les deux parties concernées vers la fin du premier semestre 2006.

7. INITIATIVES CONJOINTES DE MOBILISATION DES RESSOURCES

La CEDEAO a réitéré sa satisfaction concernant les chantiers communs mis en oeuvre depuis octobre 2004. Elle a souligné le volume et la qualité des résultats produits. Les bénéfices mutuels considérables de cette coopération ont été reconnus par la CEDEAO et le SCSAO. Dans ce contexte, il a été convenu que des initiatives conjointes de mobilisation de ressources seront entreprises par rapport aux chantiers communs qui nécessiteront des ressources additionnelles.

Dr. Mohammed Ibn Chambas
Secrétaire exécutif
CEDEAO

M. Normand Lauzon
Directeur
SCSAO

ANNEXE 1 : LISTE DES PARTICIPANTS

CEDEAO

Dr. Mohammed Ibn CHAMBAS	Secrétaire Exécutif de la CEDEAO
Dr. M. Sola AFOLABI	Député Secrétaire Exécutif adjoint par intérim chargé des Programmes d'Intégration
Colonel Mahamane TOURE	Secrétaire Exécutif adjoint de la CEDEAO, chargé des Affaires politiques, de la Paix et la Sécurité
Colonel Yoro KONE	Directeur du Centre d'observation et de suivi
M. William A. Awinador KANYIRIGE	Directeur de Cabinet, Cabinet du Secrétaire Exécutif
Mrs. Adrienne DIOP	Directrice de la Communication
M. Antoine KOUASSI	Responsable de la Planification Stratégique
M. Daniel EKLU	Directeur ARDE, Agriculture
Dr. Alhaji Man M.B. JOOF	Directeur, Département du Développement Humain
M. Mamadou Sidiki TRAORE	Directeur Audit Interne
M. Souleymane ZEBBA	Coordinateur Régional du NEPAD, Bureau du Secrétaire Exécutif
M. Nfaly SANOH	Département des Affaires Politiques
M. Barsisa KENNEDY	Département Développement Humain
Dr. AJIBEWA	Chargé de programme, Département des Affaires Politiques
Commandant Abdourahmane DIENG	Charge de Programme, Unité des armes légères
M. Franck AFANYAKOSSOU	Analyste, Système d'alerte précoce, centre d'observation et de suivi.
Commandant KANDE	Direction défense et sécurité.
M. Mamadou GUEYE	Coordonnateur de l'Unité Éducation, Culture et lutte contre la Drogue.
M. Douaye FAYE	Chargé de programme principal, Département des Affaires Humanitaires.
Dr. Nelson O. MAGBAGBEOLA	Département des politiques de l'économie
Mme. Mercedes MENSAH	Directrice du Bureau du Secrétaire Exécutif de la CEDEAO
M. Frank OFEI	Directeur, Département de l'Économie
Dr. Aubin SAWADOGO	Chargé de programme principal, Bétail
Dr. J. Q. SUBAH	Chargé de programme principal, Agriculture
M. Christian TAUPIAC	Conseiller Secrétaire Exécutif
M. Enobong UMOESSIEN	Chef de Division, Développement d'Investissement et Secteur Privé
M. Haruna WARKANI	PPO, Documentation

Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest

M. Normand LAUZON	Directeur
Mme Sunhilt SCHUMACHER	Directrice Adjointe
M. Laurent BOSSARD	Chef d'Unité Développement Local et Processus d'Intégration Régionale
M. Massaër DIALLO	Chef d'Unité Gouvernance, Dynamiques des Conflits, Paix et Sécurité
Mlle Sara MINARD	Socio-économiste, Unité Perspectives de Développement

Origine, champ d'intervention et gouvernance : Le Club du Sahel a été créé en 1976 à l'initiative des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) en liaison avec les autorités des pays sahéliens en appui à la région gravement affectée par la sécheresse. En 2001, son **Conseil d'administration** – dont la composition est unique à l'OCDE, soit une composition nord-sud - **a décidé d'élargir son champ d'action à toute l'Afrique de l'Ouest** pour tenir compte des interdépendances et des complémentarités entre le Sahel et les autres pays de la région.

Spécificité et approche : La démarche régionale adoptée depuis plusieurs années par le Club, son intérêt pour les perspectives de développement à moyen et à long terme de l'Afrique de l'Ouest, ses travaux sur l'identification des dynamiques de transformation à l'œuvre, sa lecture équilibrée des avancées et des défis de la région, ses méthodes de travail en réseau basées sur une approche participative des africains eux-mêmes et son expérience des réalités du terrain ont conduit la CEDEAO à la conclusion que travailler ensemble ne peut qu'être mutuellement bénéfique.

Méthodes de travail : **Le Club travaille en réseau** avec des acteurs ouest-africains représentant les gouvernements, la société civile, le secteur privé et les organismes de développement et de recherche. Il entretient également des relations de proximité avec les partenaires au développement de l'Afrique de l'Ouest ainsi qu'avec des organisations internationales et régionales notamment le ROPPA, le CILSS, l'UEMOA, la CEDEAO, l'Union Africaine et le NEPAD.

Partenariat entre la CEDEAO et le SCSAO : C'est dans ce contexte que la CEDEAO et le SCSAO ont identifié cinq domaines de coopération en juillet 2004. Sans être une Agence de financement du développement international, en contribuant à mobiliser les Africains eux-mêmes et à amplifier leur voix dans divers fora, en jouant un rôle de plaidoyer et en favorisant des échanges tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la région sur les futurs souhaitables et possibles de l'Afrique de l'Ouest, le Secrétariat du Club vient appuyer de manière directe l'action de la CEDEAO. Le partenariat entre le Club et la CEDEAO a pour objectif d'aider à faire avancer le développement au bénéfice du plus grand nombre.

* * * * *